



## UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE À VOTRE SERVICE

-  Domicile
-  Famille
-  Autonomie
-  Santé

## L'Équipe Spécialisée Alzheimer du Lunévillois (ESA)

Des Equipes Spécialisées Alzheimer ont été créées dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012 afin de renforcer le soutien à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées par l'intervention de personnels spécialisés. Ce plan a été prolongé jusqu'en 2019 en y incluant désormais les maladies neurodégénératives (Sclérose en Plaque, maladie de Parkinson, etc.).

### Le rôle de l'ESA

- Maintenir ou développer les capacités cognitives, motrices et sensorielles ainsi que l'indépendance, l'autonomie et la communication.
- Aider à la préservation de l'image de « soi » et le maintien de l'identité.
- Favoriser la confiance en soi, le plaisir et le bien être du patient.
- Maintenir et/ou améliorer la qualité de vie du patient et de son entourage.
- Améliorer la relation patient-aidant en prévenant les complications et amener l'aidant à s'adapter. Valoriser l'action et le rôle de l'aidant.
- Conseil sur l'aménagement du domicile.
- Maintien et amélioration de l'autonomie afin de retarder l'entrée en institution.



## Le parcours du patient

- Le médecin traitant ou le médecin spécialiste (gériatre, neurologue...) identifie les premiers symptômes et oriente le patient vers une consultation spécifique.
- Il prescrit les séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement à domicile.
- L'infirmière coordinatrice inclut le patient dans le processus d'accompagnement en fonction de la liste d'attente.
- L'ergothérapeute réalise les premières visites à domicile pour définir les objectifs en lien avec le vécu du patient et de son aidant.
- Les Assistantes de Soins en Gérontologie (ASG) réalisent les séances hebdomadaires en fonctions des objectifs établis.
- Au bout des 15 séances, l'ergothérapeute réalise un bilan de l'accompagnement et évalue l'atteinte des objectifs pour le patient et pour son aidant. Il fait un compte rendu au médecin prescripteur.

## Séances de soins et de réhabilitation

- Douze à quinze séances sont prises en charge à 100% par l'assurance maladie (renouvelables une fois par an)
- Une à deux séances d'une heure par semaine
- Consacrées à la fois au patient et à l'aidant



## Secteur d'intervention de l'ESA

L'équipe spécialisée Alzheimer du Lunévillois intervient sur tout le territoire du Lunévillois et sur le canton de Saint-Nicolas-de-Port.

## Partenaires de l'ESA

Consultations mémoires - Réseaux gérontologiques - Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA) - Médecins libéraux - Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) - Structures d'aide à domicile (SAD) - Accueils de jour - EHPAD - Infirmiers libéraux

## Renseignements

ESA-ADMR du Lunévillois  
11 bis rue des Moulins • 54120 Baccarat  
Téléphone : 03 83 42 18 07  
Courriel : [esa.lunevillois@fedes54.admr.org](mailto:esa.lunevillois@fedes54.admr.org)

## Personnels référents

Infirmière coordinatrice et Ergothérapeutes